

DATE DE CONVOCATION

4 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE

4 juin 2024

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 24

REPRESENTÉS : 4

VOTANTS : 28

ABSENTS : 1

N°2024-06-36 :**Election du maire**

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 10 juin à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du conseil de la mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, 1^{er} adjoint.

PRESENTS : M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, M. SEGUIER
Mme QUINET, M. LANGLOIS, M. SENNEUR, M. CHOLET, Mme CANUS
Mme GUERITEAU, Mme RIVIERE, M. COLLIN, Mme MANTRAND, Mme
ALLIX, M COURTOT, M. LECOT, Mme RAULT, M. GIBERT, Mme
MERVOYER, M. BOURGET, M. FALCHETTO, Mme GUERET MAGNE
Mme DEMBRI COHEN, Mme READ,

REPRESENTES :

- Mme BIGAY par Caroline QUINET
- Mme JANCEK par Sidonie KARM
- Mme URBAIN par Mélanie RAULT
- M. ALIOUANE par M. FALCHETTO

ABSENTS : M. DEVERS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-8 et L.2122-14 ;

CONSIDERANT le décès survenu le lundi 27 mai 2024 de Monsieur Laurent RICHARD, maire de Maule ;

CONSIDERANT que lorsque l'élection du maire ou des adjoints est annulée ou que, pour toute autre cause, le maire ou les adjoints ont cessé leurs fonctions, le conseil est convoqué pour procéder au remplacement dans le délai de quinzaine ;

CONSIDERANT l'installation en qualité de conseiller municipal de Monsieur Nicolas BOURGET le conseil municipal étant complet ;

Afin de garantir le bon déroulement de ce scrutin, il est constitué un bureau composé du président de séance et de deux assesseurs :

Assesseur 1 : Hajer RIVIERE
Assesseur 2 : Samuel COLLIN

Après expression des élus, les assesseurs sont désignés à l'unanimité.

Les candidatures recensées à la fonction de maire de la commune de Maule sont : Olivier LEPRETRE

Les résultats du vote au premier tour de scrutin dont la teneur suit :

Nombre de conseillers appelés au vote : 28
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28
Suffrages exprimés : 26
Blancs et nuls : 2
Majorité absolue : 14

Conformément aux suffrages exprimés dès le 1er tour de scrutin/au de
municipal de Maule, à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **ELU M. Olivier LEPRETRE, maire de Maule.**

Sidonie Karm
Secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE
Maire

